

Centre ville

**Eglise Saint Médard**

*(fermée pour travaux à compter du 28/6/99)*

**Quartier de la Pyramide**

**Eglise Saint Pierre Fourier**

*Messes : samedi à 18 h 30 et dimanche à 11 h*

**Quartier du Sauvageon**

**Chapelle Notre Dame**

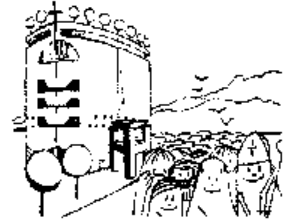
*Messe : dimanche à 9 h*



**N°613**

19 décembre 1999

4ème Dimanche de l'Avent  
(Lc 1, 26-38)



DIOCÈSE D'ÉVRY-CORBEIL

Deux questions d'actualité

## La REPENTANCE

À l'occasion du Carême de l'an 2000, le Pape a l'intention de demander pardon pour les fautes commises par les membres de l'Église à travers l'histoire.

***“Cette idée de demande de pardon a suscité une grande perplexité”,*** constate le P. Georges Cottier, secrétaire général de la Commission théologique internationale.

***“Certains font de la surenchère sans bien comprendre ce que le Pape a dit ; d'autres ont peur qu'en critiquant l'Église, on l'affaiblisse. C'est pourquoi nous avons estimé utile de réfléchir aux conditions dans lesquelles on peut porter sur le passé un jugement théologique vrai.”***

L'une des questions les plus délicates sur lesquelles a réfléchi la Commission est de savoir à qui il faut demander pardon. ***“Nous avons été unanimes sur ce point : il faut demander pardon à Dieu. Que signifierait pour nous qui n'avons pas commis ces actes, de demander pardon, aujourd'hui, à des descendants de victimes ? Sans compter que cela poserait la question de la réciprocité que beaucoup d'interlocuteurs de l'Église n'acceptent pas.”***

La Commission théologique internationale va publier, en février, un document définissant ce qui fonde les demandes de pardon formulées par l'Église pour les fautes du passé. En effet, une demande de pardon doit être fondée sur une démarche préalable de réflexion et d'évaluation, comme cela a été le cas pour la Commission qui a travaillé au Vatican sur le cas de Galilée, ou encore pour les symposiums qui se sont tenus en 1997 et 1998 sur l'anti-judaïsme et sur l'Inquisition.

## PRÊTRE et FRANC-MAÇON

Dans le “carnet” du Figaro du 9 décembre, un faire-part de décès commençait ainsi : “On nous prie d'annoncer le retour à l'Orient éternel de l'Abbé Jean-Claude Desbrosse.” L'annonce précisait que le prêtre défunt avait été autorisé en 1980 par l'évêque d'Autun à entrer dans la Grande Loge Nationale Française (GLNF). À l'époque évêque d'Autun, Mgr. Le Bourgeois s'explique, dans les colonnes de La Croix, sur la question : **Peut-on être prêtre et franc-maçon ?**

- ***“Oui, mais on ne peut pas être membre de n'importe quelle loge. Jamais je n'aurais autorisé un prêtre à devenir membre du Grand Orient de France ou d'une autre loge plus ou moins athée, voire anticléricale. La GLNF est une loge spiritualiste dans laquelle se retrouvent de nombreux chrétiens. Je connais un certain nombre de chrétiens, de catholiques pratiquants même, qui en font partie. Encore une fois, cette loge se distingue des autres. Comme souvent, nous avons le défaut de tout vouloir ranger sous l'étiquette franc-maçon.”***

***“Je ne regrette pas un seul instant d'avoir autorisé le P. Desbrosse à entrer dans la GLNF. Ni que cela soit aujourd'hui connu, si cela peut aider à comprendre que toutes les loges ne se ressemblent pas.”***

***“Je savais qu'il ne partait pas dans cette expérience tête baissée. Je ne lui ai pas donné à proprement parler de mission. Mais il était entendu qu'il ne devait pas faire de prosélytisme. Le nombre de prêtres francs-maçons en France est infime. Nous n'avons jamais fixé de règle de principe sur cette question.”***

## Agenda de la semaine

du 19 décembre au 3 janvier,  
les messes de semaine sont supprimées

<b>Jeudi 23</b>	<b>15 h</b>	<b>Messe de Noël anticipée</b> Tiers Temps
<b>Vendredi 24</b>	<b>15 h</b>	<b>Messe de Noël</b> Repotel
	<b>18 h 30</b>	<b>Messe de Noël des familles</b> Gymnase École St Pierre
	<b>21 h 15</b>	<b>Veillée et Messe de Noël</b> Gymnase École St Pierre
<b>Samedi 25</b>	<b>9 h 00</b>	<b>Messe de Noël</b> Chapelle N.D. du Sauvageon
	<b>11 h 00</b>	<b>Messe de Noël</b> St Pierre Fourier

**IL N'Y AURA PAS DE MESSE DOMINICALE ANTICIPÉE  
LE SAMEDI 25 DÉCEMBRE À 18 h 30 À ST PIERRE FOURIER**

## Notre communauté

**Se sont unis par le sacrement de Mariage :**  
*Cécile LOUBRIEU et Romain LAUNOIS.*

**A rejoint la Maison du Père :**  
*Léon SIEMOENS.*

### Histoires de confitures

Claire Hallopeau et Marie de Raimond :

*“Merci à tous ceux qui nous ont offert les confitures vendues lors de la Fête d'Automne sous l'étiquette “La confiture des 3 clochers”. Elles ont été appréciées par de nombreux acheteurs.”*

Les jeunes du Second Cycle :

*“Les confitures qui n'ont pas été vendues lors de la Fête d'Automne ont été “récupérées” par l'Aumônerie du Second Cycle pour financer le FRAT.*

*Tout a été vendu lors des messes du week-end dernier. Nous tenons à remercier Mme Hallopeau et l'ensemble de la Paroisse.”*

## - COMMENT PASSER UN BON NOËL à BRUNOY ? - EN PARTICIPANT !

### AVIS à TOUS

Ce 24 décembre étant le premier jour du Jubilé de l'an 2000, pour la **veillée de Noël**, nous nous rassemblerons à **21 h 15** dans la cour du Primaire de l'Institut St Pierre et ferons une **procession** dans le parc de l'École avant d'entrer symboliquement par la porte du Jubilé.

La **messe de 18 h 30** est plus spécialement destinée aux familles et aux personnes âgées qui ne peuvent pas veiller trop tard. Nous demandons aux enfants de rester avec leurs parents afin de limiter les allées et venues. Merci.

Pour la **célébration de 21 h 15**, chacun est invité à apporter **une bougie ou un lumignon**. Des bougies pourront aussi être achetées sur place.

### APPEL aux JEUNES

#### Appel à tous les jeunes pour la veillée de 21 h 15 :

Tous les jeunes qui souhaitent participer à la veillée sont invités à se faire connaître **avant le 23 décembre** à Mme Meunier (01 69 39 44 67), Mme Klaine (01 60 46 06 27) ou Melle Ebrard (01 60 46 28 47).

### APPEL aux BRAS

Pour transformer le Gymnase en lieu de rassemblement et de prière, **nous faisons appel à toutes les bonnes volontés**

- **pour l'installation : le jeudi 23 décembre à partir de 10 h** (avec continuation possible l'après-midi selon l'avancement) ;
- **pour le rangement : le lundi 27 décembre à partir de 10 h.**

Merci d'avance à tous ceux qui pourront donner un peu de leur temps.